

# EXTRAIT DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018

**Présents** : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Josette BERARD, Nina POUPELIN, Susan HANCOCK, Marie-Joëlle EMON

**Messieurs** : Claude SORLIN, Henri BLOIS, Bernard VICENTY, Anthony DUPUY, Alain POTTIER, Christopher HANCOCK, Eric BUINIER

**Absents** : Mesdames Charlène ARRIVE, Cécile TABEAU

**Monsieur Anthony DUPUY a été nommé secrétaire de séance.**

## **1-Validation d'attributions de numéros de rues**

Madame le Maire informe que suite à la demande de notaires, de nouveaux numéros de rues ont été attribuées pour les parcelles suivantes :

- 8 rue du marais : AP 468
- 3 rue du moulin : AP 398
- 5 rue du moulin : AP 397

Le Conseil Municipal, prend acte de ces nouveaux numéros.

## **2-Contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel**

Madame le Maire informe l'assemblée du nouveau règlement européen pour la protection des données personnelles. Les collectivités doivent se mettre en conformité avec ce règlement. Pour cela le Syndicat informatique (soluris) avec lequel la commune travaille déjà propose de nous accompagner. Cela fera l'objet d'un contrat et le financement de cette assistance sera assuré par une augmentation de la cotisation annuelle (0,1 €TTC par habitant).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents donne son accord.

## **3- Motion pour le développement du réseau ferré et la sauvegarde des liaisons rurales**

Madame le Maire donne lecture d'une lettre proposée par M. BARUSSEAU Fabrice , conseiller départemental, à transmettre au Sénat dans le cadre du vote « du pacte ferroviaire ». Le rapport Spinetta propose la fermeture de nombreuses liaisons à travers les territoires ruraux, et impactera par conséquent la mobilité dans le monde rural. Dans ce document il est également demandé l'interdiction de la suppression des lignes ferroviaires, et la réutilisation des gares rurales.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ne voit pas d'objection à cette demande.

## **4-Questions diverses**

### **Agnès POTTIER**

Indique à l'assemblée que lors de la précédente réunion, elle a fait état d'une demande émanant de M. BEAUBEAU Jean-Jacques pour la dénomination de la salle mise à disposition de l'association Folk Dance. Elle précise que la demande émanait de l'association Folk Dance par la voix de son président M. BEAUBEAU Jean-Jacques, et non en son nom personnel.

-Informe d'une demande émanant de Melle BRUN qui propose de vendre à la commune une parcelle actuellement en vigne, mais qu'elle envisage d'arracher dans l'avenir. Le Conseil Municipal pense que cela peut-être intéressant. La question sera étudiée le moment venu.

- Evoque un séminaire sur la loi littoral

### **Henri BLOIS**

Relate un article du journal l'Angérien sur la dotation globale de fonctionnement. Il s'étonne d'y voir des disparités importantes entre les communes et demande pour quelles raisons certaines communes bénéficient d'augmentations et d'autres voient leurs dotations baisser, en l'occurrence la commune de Migron. Madame le Maire va se renseigner et donnera l'information prochainement

**Alain POTTIER**

- l'ACCA de Migron a offert un morceau de sanglier pour le conseil municipal.
- Signale qu'un carré de potager sur la place des capucins a été détruit ce week-end.
- Informe que :
  - \*Les travaux pour le dernier point de défense incendie prévu « chez Fragnaud » se terminent mercredi.
  - \*Plusieurs jardinières ont été posées et fleuries.
  - \*Le panneau publicitaire pour le lotissement des Groies est en cours de réalisation.

**Susan HANCOCK**

Signale que l'éclairage de la place des capucins n'était pas en fonction vendredi soir.

**Anthony DUPUY**

-Donne le programme du trimestre pour « Vivre ensemble.

Le Maire, Agnès POTTIER